



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE

**Entre l'Institut national d'enseignement supérieur pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

et la DGER

2023-2027

PRÉAMBULE AUX CONTRATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE DU PROGRAMME 142

Le ministère chargé de l'agriculture présente la spécificité de porter, en cohérence avec ses politiques publiques thématiques, la deuxième communauté éducative en France, de la classe de 4^{ème} au doctorat.

La production agricole est fortement impactée par le changement climatique et l'adaptation indispensable de l'agriculture et de l'alimentation pour assurer leur multiperformance (économique, sociale, environnementale et sanitaire) doit être soutenue par la formation et la recherche. De plus la profession agricole est confrontée à un nombre de départs en retraite sans précédent. La mobilisation pour le renouvellement des générations doit s'intensifier, avec des agriculteurs dont le niveau de formation ne cesse d'augmenter. L'adaptation à des pratiques culturelles plus respectueuses, l'utilisation d'outils numériques demandent en effet de pouvoir bénéficier de formations adaptées.

Plus que jamais ce secteur, déterminant pour la compétitivité de la France mais, plus globalement, pour le développement durable mondial (sécurité alimentaire, partage équitable de la valeur, protection de l'environnement...), peut s'appuyer sur un dispositif performant d'enseignement, de recherche et de développement agricoles dédié à ses enjeux et particularités.

L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage regroupe 10 établissements publics et 6 établissements privés, répartis sur l'ensemble du territoire. Forts de 16 000 étudiants et 650 doctorants, ces établissements s'inscrivent dans le paysage de l'enseignement supérieur français, européen et international, et mettent en œuvre une politique volontariste tant en faveur de la diversité des recrutements, incluant les passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricoles, que de l'ouverture sociale. Ils répondent également à l'accroissement du nombre d'étudiants avec une offre de places augmentée de 2 500 entre 2015 et 2025.

La loi confie des missions particulières aux établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage, inscrites dans le code rural et de la pêche maritime. Conformément à l'article L 812-1 de ce code, ils doivent :

- Dispenser des formations en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage ;
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes ;
- Participer à la politique de développement scientifique par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;
- Conduire des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation ;

- Contribuer, en collaboration avec les organismes compétents, à la veille scientifique et technique, à l'innovation technologique et au développement ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche, en se fondant notamment sur des expérimentations conduites dans ses exploitations, centres hospitaliers universitaires vétérinaires et installations techniques et sur des travaux de recherche menés avec l'implication des partenaires ;
- Participer à la diffusion de l'information scientifique et technique ;
- Concourir à la mise en œuvre de la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale, notamment par la conclusion de conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs ;
- Contribuer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à l'attractivité du territoire national, notamment par la conclusion de conventions ;
- Promouvoir la diversité des recrutements et la mixité et contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants ;
- Assurer un appui à l'enseignement technique agricole, notamment par la formation initiale et continue de ses personnels et par le transfert des résultats de la recherche, en particulier dans le domaine de l'agro-écologie.

Par ailleurs, les établissements de l'enseignement supérieur agricole participent activement à la formation des agents du ministère chargé de l'agriculture et assurent la formation de ses cadres techniques (IAE, IPEF, ISPV), ainsi que la formation des enseignants de l'enseignement technique.

L'enseignement supérieur agricole est un acteur de la promotion sociale, de l'insertion professionnelle, et de l'ouverture sur l'espace européen et international. Avec un taux de boursiers de 26% (et 31 % dans l'enseignement supérieure agricole public) et 64% de femmes, l'enseignement supérieur agricole se distingue dans le paysage de l'enseignement supérieur. Les efforts des établissements pour la diversité et la mixité des recrutements doivent donc être maintenus afin de garantir un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

Les établissements d'enseignement supérieur agricole sont fortement mobilisés et ont évolué pour répondre à ces besoins. Ils ont développé depuis longtemps des partenariats avec des organismes nationaux de recherche et des établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger. La majorité de leur recherche est assurée au sein d'unités mixtes de recherche, dont la majorité a pour co-tutelle l'INRAE, premier partenaire de recherche. Ils ont volontairement participé aux organisations de site et se sont impliqués dans les politiques de site, devenant membres des Comue. Ils ont co-construit des formations Licence, Master et Doctorat avec les universités et des écoles de leurs sites d'implantation. Constants dans leur engagement dans le développement de partenariats de site, ils ont manifesté dès la première heure leur volonté de s'impliquer dans les projets d>IDEX et d'ISITE.

Ces partenariats de site permettent de développer des recherches et des formations multi- ou trans-disciplinaires, au profit de l'ensemble des acteurs impliqués. Ils bénéficient également aux étudiants grâce aux coopérations et mutualisations d'actions en matière de logement, de restauration, de santé, de sport et de culture.

Par ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche agricoles développent activement des coopérations thématiques à l'échelle nationale.

Un atout de l'enseignement supérieur agricole réside dans l'appui qu'il apporte aux établissements d'enseignement technique agricole, via des projets de recherche et développement communs, des missions d'expertise, des participations croisées aux enseignements, et également la formation initiale et continue des enseignants. Ce lien supérieur-technique garantit le continuum de cet enseignement.

Il devient indispensable d'une part de renforcer l'impact et l'efficacité de l'enseignement supérieur agronomique français pour gérer les grandes mutations, et d'autre part, face à la compétitivité mondiale, d'accroître sa visibilité et sa reconnaissance internationales.

C'est pourquoi, en décembre 2018, Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, ont confirmé leur soutien à une nouvelle structuration de l'enseignement supérieur agronomique.

Deux établissements *leader* sur cette large thématique ont vocation à structurer l'enseignement supérieur agronomique, Agro Paris Tech et l'Institut Agro.

Par ailleurs, un rapprochement des établissements dispensant la formation vétérinaire est nécessaire pour répondre aux enjeux d'excellence de la formation, de visibilité internationale ainsi que d'augmentation des effectifs d'étudiants. Une convention de coopération entre les quatre écoles nationales vétérinaires signée en janvier 2019 et une feuille de route ont été établies, le COP de chacune des quatre écoles comprend désormais un tronc commun. La mise en œuvre du nouveau référentiel de formation, de la classe préparatoire intégrée, l'adoption d'un système harmonisé d'information pour les centres hospitaliers universitaires vétérinaires, sont les premiers chantiers en voie d'achèvement.

L'école nationale supérieure du paysage de Versailles se positionne comme l'école française de référence de paysage, par la formation des paysagistes diplômés, sur le site du Potager du Roi, et par la transmission d'une culture professionnelle de paysage.

L'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg conforte son statut d'école de référence nationale dans le domaine de l'eau et de l'environnement, au cœur des enjeux régionaux, nationaux, européens et internationaux liés à la ressource en eau. Tournée vers les territoires, elle contribue à construire une offre de formations qui s'inscrit dans la dynamique du site alsacien.

Enfin l'école nationale supérieure de la formation de l'enseignement agricole conforte sa place dans le réseau des INSPE et s'adapte aux nouvelles modalités du master MEEF.

Ainsi, tout en consolidant leur place au sein du dispositif national, européen et international d'enseignement supérieur, les établissements d'enseignement supérieur agricole permettront l'accueil diversifié d'un nombre plus élevé d'étudiants et poursuivront un enseignement d'excellence au bénéfice des politiques publiques agricoles.

Sommaire

I.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT, CONTEXTE ET AMBITION	6
I.1.	L'Institut Agro : la nouvelle grande école pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage.....	6
I.2.	Former, innover, transformer	8
II.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	9
	Orientation stratégique A : Garantir le dynamisme, la compétitivité et les spécificités du réseau « Enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage », être un acteur, au service des politiques publiques de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la santé, l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire.....	10
	A.1. Expérience étudiante pour donner à nos communautés étudiantes tout au long de leur cursus de multiples opportunités de s'ouvrir sur la société et de s'engager dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires dans le cadre du changement climatique.....	10
	A.2. Former et innover pour accélérer les transitions et transformations dans l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, vers des socio-écosystèmes nourriciers et résilients dans un contexte d'urgence climatique et environnementale.....	11
	A.3. Partenariat pour l'action : co-construire avec les parties-prenantes pour innover et transformer les systèmes agricoles et alimentaires par la formation, la recherche et l'appui à l'enseignement technique agricole.....	12
	A.4. Internationalisation : être une référence et rayonner à l'international pour répondre aux enjeux locaux et globaux.....	14
	Orientation stratégique B : Assurer un pilotage adapté et une optimisation de la gestion pour une performance et une efficience accrues.....	16
	B.1. Etablissement exemplaire et responsable : une organisation innovante au service de la raison d'être de l'Institut Agro.....	16
III.	OBJECTIFS DE PERFORMANCE	17
IV.	MODALITES DE SUIVI DU CONTRAT.....	19
V.	ANNEXES	19

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT, CONTEXTE ET AMBITION

I.1. L'Institut Agro : la nouvelle grande école pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage

Un établissement d'enseignement supérieur unique par son périmètre thématique sur l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage, par le nombre de ses étudiant(e)s et cadres scientifiques et par sa mission spécifique d'appui à l'enseignement technique agricole.

L'Institut Agro est un établissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche travaillant dans le **champ de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du paysage**, en lien étroit avec les organismes de recherche, les universités, les autres grandes écoles et les acteurs du monde socio-économique (public et privé), en France et dans le monde. Il a également une mission spécifique **d'appui à l'enseignement technique agricole**.

La création de cette **nouvelle grande école publique** au 1^{er} janvier 2020 marque un **tournant historique** pour l'enseignement supérieur en dotant la France d'un établissement de 1^{er} rang sur les questions d'alimentation, agriculture, environnement et paysage au niveau européen et mondial.

6 campus

1380 personnels

dont 300
enseignant(e)s-
chercheur(euse)s

149 M €

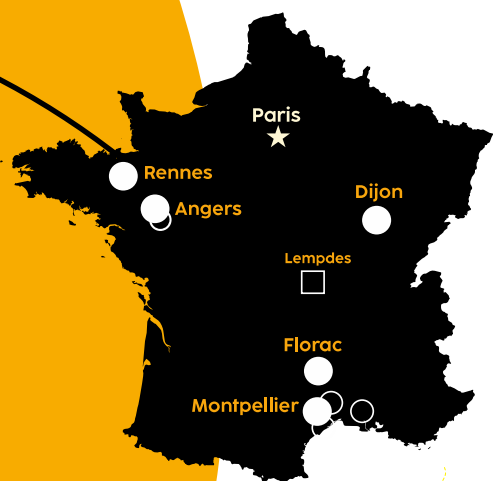
de budget consolidé

Dans un contexte de prise de conscience sociétale de l'**urgence** du traitement des questions climatiques, écologiques et alimentaires - accentuées par les crises sanitaires, énergétiques et économiques - la création de ce nouvel acteur réaffirme l'importance de la formation pour permettre aux acteurs de la société de **s'engager résolument dans les transitions** (agro écologique, alimentaire, numérique, climatique, énergétique, économique, sociale).

Fort de ses trois écoles, historiquement implantées à Dijon, Montpellier, Rennes et Angers et solidement ancrées dans leur dynamique de site et de territoire, le nouvel établissement possède des **atouts uniques pour relever ces défis**.



Les missions de l'Institut Agro, définies dans son décret de création révisé, combinent la **formation** initiale et tout au long de la vie, la **recherche**, l'**appui** à l'enseignement technique agricole, l'**innovation**, le soutien au **développement** des territoires et aux politiques publiques.



- ★ Siège social
- Campus
- Centre de formation à distance
- Domaines agricoles expérimentaux

Un bouquet de formations riche et diversifié pour **2800 élèves ingénieurs** dans 8 cursus et une trentaine de spécialisations et **400 doctorant(e)s** dans quatre grands sites universitaires.

4900 étudiant(e)s
en formations diplômantes

60 000 Alumni

1 centre
d'enseignement à distance

*Une **recherche pluri- et inter-disciplinaire** d'excellence dans 34 UMR et 2 UR et dans des pôles thématiques ; source d'**inspiration** et de **solutions** pour répondre aux enjeux des transitions et co-construire avec les acteurs et les filières*

appui à 800 établissements
d'enseignement technique agricole

1 maison d'édition

1 maison du numérique

1 fondation

16 chaires
partenariales

1 réseau
d'incubateurs

3 domaines agricoles

De par sa **masse critique** et **l'étendue de ses compétences**, couvrant l'ensemble des thématiques relatives à l'alimentation, l'agriculture (incluant l'élevage, l'horticulture et la viticulture), l'halieutique, l'environnement et le paysage (incluant la gestion durable de l'eau, des sols et de la biodiversité), l'Institut Agro est en mesure d'accomplir des changements d'échelle et des inflexions stratégiques que ses écoles, seules, n'avaient pas les moyens de réaliser.

- **Formation** initiale et tout au long de la vie des acteurs des transitions dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du paysage. En complément de son cœur de métier sur la formation des **ingénieurs**, l'Institut Agro offre une **large gamme de formations** (doctorat, master, licence pro, formation à distance en bac pro, bac techno et BTS), fondées sur les approches systémiques et pluridisciplinaires, nourries des avancées scientifiques les plus récentes. Il forme aussi les ingénieurs IAE du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et les cadres des lycées agricoles.
- **Recherche** thématique et systémique, conduite par nos cadres scientifiques et impliquant les étudiant(e)s, les acteurs des systèmes agricoles et alimentaires et les citoyen(ne)s pour construire et diffuser les connaissances, pour innover dans les concepts et les méthodes et pour nourrir la formation dans une approche ouverte et participative de la science.
- **Appui** à l'enseignement technique agricole en France et à l'international, pour impulser et accompagner les évolutions sociétales en renforçant les collaborations entre enseignement technique et enseignement supérieur, notamment par la diffusion des acquis de la recherche et les échanges de pratiques pédagogiques autour du métier d'enseignant.
- **Innovation** dans les filières, les territoires et les écosystèmes d'innovation, avec les organisations publiques et privées, sur des bases scientifiques et dans un dialogue avec la société, permettant aussi la mise en situation et l'implication de la communauté étudiante.



- Contribution au **développement** durable dans les territoires, à l'évaluation et l'élaboration des politiques publiques et au dialogue science-société, offrant aussi des opportunités de formation par l'action aux étudiant(e)s.

À travers ces activités, l'Institut Agro participe au **rayonnement et à l'attractivité de la France** et il concourt à la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale.

I.2. Former, innover, transformer

La raison d'être de l'Institut Agro est de former, sur des bases scientifiques, les nouvelles générations de cadres et d'acteurs, d'inventer et innover pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires et contribuer à mieux nourrir le monde en agissant avec et pour le vivant.

Pour développer des solutions durables, prenant en compte la diversité des territoires, des filières et des acteurs, il est nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre des trajectoires de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, ainsi que des modes de gestion originaux des ressources naturelles et de la biodiversité, fondés sur la recherche et l'innovation. L'Institut Agro, par l'étendue de ses champs de compétence, apporte une plus-value sans précédent à la compréhension de ces questions complexes, par des approches finalisées et interdisciplinaires pour élaborer les systèmes agricoles et alimentaires de demain, en s'appuyant sur les révolutions technologiques qui s'opèrent dans les secteurs du numérique, de l'énergie et de la biologie.

Pour **aller au-delà des ajustements à la marge** dans les manières de produire et consommer, qui ne sont pas à la hauteur des enjeux, les acteurs ont plus que jamais besoin d'accompagnement pour **explorer des trajectoires** d'adaptation -voire de re-conception- des systèmes, qui soient **ambitieuses** dans la cible à atteindre, **réalistes** sur les étapes à franchir et **opérationnelles** en ce qui concerne les solutions à mettre en œuvre et les outils de gestion des risques et d'arbitrage des choix pour chacun (agriculteurs, industriels, distributeurs, consommateurs, décideurs politiques).

La **formation** des ingénieur(e)s, des cadres, des chercheur(euse)s et des technicien(ne)s, couplée avec une **recherche de haut niveau**, est un levier essentiel de changement (technologique, biologique, social, économique et institutionnel) pour **sensibiliser, engager et accompagner les acteurs** des territoires, des filières et des politiques dans des transformations durables et équitables des systèmes agricoles et alimentaires, **en France et dans le monde**.

II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour répondre aux orientations données par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire dans le préambule ci-dessus et dans la lettre de mission de la directrice générale de l'Institut Agro, l'ambition de l'Institut Agro est d'être un établissement **de premier rang** dans la sphère scientifique (formation et recherche), **moteur du changement** dans la sphère professionnelle et sociétale, et **exemplaire** dans ses pratiques, sur les **transitions alimentaires et agroécologiques** dans le cadre du changement climatique, en France, en Europe et dans le monde.

Pour cela, l'Institut Agro, fort de ses écoles de Dijon, Montpellier et Rennes-Angers, opérera, sur la période 2023-2027, un véritable **changement d'échelle** dans ses actions et ses partenariats, par rapport à ce que chacune des écoles pouvait faire seule, en construisant son projet stratégique sur la **plus-value** (à court et moyen terme) et la **montée en gamme** permises par le regroupement des trois écoles.

Le contrat d'objectifs et de performance 2023-2027 entre la DGER et l'Institut Agro se construit autour de deux orientations stratégiques :

- A. Garantir le dynamisme, la compétitivité et les spécificités du réseau « Enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage », être un acteur, au service des politiques publiques de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire ;**
- B. Assurer un pilotage adapté et une optimisation de la gestion pour une performance et une efficience accrues.**

Pour répondre à l'orientation stratégique A, l'Institut Agro organise ses actions en quatre axes stratégiques :

- Expérience étudiante,
- Transitions et transformations,
- Partenariat pour l'action
- Internationalisation.

Dans chaque axe, les actions viseront à renforcer les synergies entre les différentes missions données à l'établissement dans son décret de création : Formation, Recherche, Innovation, Développement, et Appui à l'enseignement technique agricole (continuum FRIDA).

Pour répondre à l'orientation B, l'Institut Agro mettra en place, avec ses trois écoles, une organisation et un mode de fonctionnement optimisés pour une performance et une efficience accrues avec des objectifs ambitieux en matière de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS). Ces actions sont regroupées dans l'axe Etablissement Exemplaire et Responsable.

L'appui à l'enseignement technique agricole (AETA) est affirmé comme une des trois missions constitutives de l'Institut Agro (avec la formation et la recherche), coordonnée par une direction fonctionnelle dédiée. Il ne fait pas l'objet d'un axe spécifique mais contribue à chacun des axes ci-dessous en synergie avec la formation, la recherche et l'innovation (cf annexe 1).

Chaque objectif opérationnel est transcrit en cibles à atteindre en 2027 à travers les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet stratégique de l'Institut Agro. Pour chacune des actions, une équipe projet associant des collectifs des trois écoles est installée en 2023 et sera chargée de préciser la démarche de mise en œuvre, le calendrier et les modalités de déploiement ainsi que les indicateurs

de résultats associés et les moyens à mobiliser pour atteindre les cibles. Pour chacune des actions, la première étape consistera en une consolidation de l'existant dans les écoles, qui permettra de définir le point de départ 2023 pour chacune des cibles. La direction fonctionnelle Pilotage Stratégique et Evaluation assurera le pilotage de ce plan d'action 2027 avec, pour chaque cible, un suivi annuel des indicateurs de résultats.

Orientation stratégique A : Garantir le dynamisme, la compétitivité et les spécificités du réseau « Enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage », être un acteur, au service des politiques publiques de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la santé, l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire

A.1. Expérience étudiante pour donner à nos communautés étudiantes tout au long de leur cursus de multiples opportunités de s'ouvrir sur la société et de s'engager dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires dans le cadre du changement climatique

L'ambition de l'Institut Agro et de ses écoles est de **donner à tous ses étudiant(e)s et apprenant(e)s une opportunité unique de s'épanouir au sein d'un collectif, de développer leur projet personnel et d'acquérir les compétences** leur permettant de **s'insérer** rapidement dans le monde du travail, et de **s'engager**, au travers d'une grande diversité de métiers et de débouchés, pour contribuer à mieux nourrir le monde dans un environnement préservé, tout en restant en accord avec les valeurs de l'institut et leurs propres valeurs.

Objectif opérationnel

- **Objectif A.1.1** : Offrir des parcours de **formation diversifiés et adaptés aux projets personnels** des étudiant(e)s grâce à une offre de formation élargie et des pédagogies innovantes et variées (parcours personnalisés, transformation des cursus, situations apprenantes...).

En 2027, l'Institut Agro aura atteint l'objectif si :

- plus d'opportunités de formations pluridisciplinaires, du bac au doctorat, sont offertes aux étudiants en adéquation avec leurs aspirations et avec les besoins des professionnels (*suivi : IS1 - carte des formations actualisée cf annexe 4*) ;
- des activités pédagogiques communes inter-écoles, sur des sujets transverses ou propres à chaque école, ont été développées ;
- chaque étudiant(e) est à même de construire un parcours personnalisé (*suivi : IS2 - nombre de mobilités inter-écoles d'élèves ingénieurs de l'Institut en dernière année*) ;
- les modalités de formation se diversifient et valorisent les nouvelles pratiques pédagogiques favorisant les réussites, le développement et l'épanouissement des étudiants ;
- les recrutements sont plus élargis et diversifiés (recrutement post-bac, recrutement d'élèves internationaux, ouverture sociale, passerelles du technique vers le supérieur..) (*suivi : IS3 - nombre d'étudiants issus de BTSA en 1ère année de formation ingénieur*) ;
- la professionnalisation / employabilité des étudiants est plus en phase avec les attentes du monde socio-économique et les étudiant(e)s ont accès à davantage de missions professionnalisantes dans le cadre de la formation ainsi que d'opportunités d'emplois à fort impact dans les entreprises, les ONG et les institutions nationales et internationales engagées dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires et les défis climatiques et environnementaux (*suivi : I1 - taux net d'emploi à 24 mois*).

A.2. Former et innover pour accélérer les transitions et transformations dans l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, vers des socio-écosystèmes nourriciers et résilients dans un contexte d'urgence climatique et environnementale

L'ambition de l'Institut Agro et de ses écoles est de :

- (i) **Former** des étudiant(e)s pour qu'ils soient mondialement reconnus pour leurs compétences et leur expertise sur les transitions dans le cadre du changement climatique, tout en développant leur capacité à innover et entreprendre en conformité avec les Objectifs du Développement Durable (ODD),
- (ii) **Agir**, à travers le continuum FRIDA, et avec les partenaires académiques et les acteurs des filières, des territoires et des politiques publiques pour accélérer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires vers des socio-écosystèmes nourriciers, durables et résilients dans un contexte d'urgence climatique et environnementale.

Objectifs opérationnels

- **Objectif A.2.1 : Produire, dans le cadre de la formation initiale et tout au long de la vie et de l'appui à l'enseignement technique agricole (ETA),** des concepts, des contenus et des méthodes pédagogiques permettant la **sensibilisation** aux enjeux et **l'appropriation** des avancées scientifiques pour **accélérer** la transformation des systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte de crise climatique, d'érosion de la biodiversité en vue des ODD.
- **Objectif A.2.2 :** Développer les **compétences des acteurs** (actuels et futurs) des filières, des territoires et des politiques publiques sur l'analyse, la conception et l'accompagnement des transitions et leur contribution au développement durable en France et dans le monde.
- **Objectif A.2.3 :** Définir et conduire une politique de **recherche-action et de soutien à l'innovation sur les synergies** entre les transitions agricoles, alimentaires, numériques, écologiques et sociales dans les territoires d'implantation des écoles et dans un partenariat avec les ONR, les universités, les collectivités et les entreprises.

L'engagement de l'Institut Agro dans les transitions passe aussi par des objectifs ambitieux de **transformation de ses manières d'interagir avec ses partenaires, de se déplacer, de travailler, de consommer et de gérer ses campus et domaines** qui se retrouvent aussi dans l'axe établissement exemplaire et responsable qui porte le plan DD&RS de l'établissement.

En 2027, l'Institut Agro aura atteint ces objectifs si :

- l'offre de formation de l'Institut Agro et de ses écoles s'adapte en continu avec les professionnels des filières et territoires aux besoins de demain relatifs aux métiers des transitions agricoles, alimentaires et écologiques, selon une approche par compétence (*suivi : IS4 - pourcentage de formations ayant une structure de concertation avec des professionnels*) ;
- tout apprenant (en formation initiale ou continue) sortant de l'Institut Agro dispose d'un socle de base de compétences pour appréhender et accompagner les transitions (*suivi : IS5 - socle de base en cours de définition ; indicateur basé sur le nombre de cursus ingénieur intégrant ce socle*) ;
- le lien recherche-formation est conforté à la fois pour que la recherche vienne enrichir la formation des ingénieurs et pour inciter un plus grand nombre d'étudiants ingénieurs à poursuivre leur cursus en doctorat, notamment en partenariat avec les entreprises (Cifre notamment), les

fondations et les institutions et programmes internationaux (*suivi : I3 - pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse*) ;

- l'Institut Agro s'est doté d'une politique de recherche ambitieuse sur les transitions, pour mieux fédérer les travaux et encourager les collaborations et identifiant notamment les éléments spécifiques de l'établissement et les thématiques partagées et identifiantes (*suivi : IS6 - politique de recherche élaborée par les trois écoles et validée par le CS et le CA*) ;
- l'établissement répond à des appels à projet de formation et de recherche d'envergure (France 2030, ANR, Carnot, Europe...) qui concourent à la mise en œuvre de sa stratégie et a un impact sur la mise en œuvre des transitions dans les filières et les territoires (*suivi : IS7 - nombre de réponses déposées dans le cadre des appels à projets PIA-France 2030 qui concourent à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement*) ;
- l'Institut Agro est reconnu comme un référent scientifique majeur sur les transitions dans les systèmes agricoles et alimentaires à travers ses activités d'appui aux politiques publiques, d'expertise collective et de plaidoyer en France, en Europe et dans les instances internationales (*suivi : IS8 - nombre d'activités d'expertise*) ;
- les activités d'appui à l'enseignement technique agricole sont plus visibles et lisibles et s'adaptent au plus près des besoins des bénéficiaires (*suivi : I6 - bilan annuel de l'AETA*) ;
- l'Agro Smart Campus existant en Bourgogne-Franche-Comté est étendu aux autres régions d'implantation de l'Institut Agro et amplifie ses activités sur les transitions par des échanges de pratiques d'accompagnement à l'orientation, de partage d'innovations pédagogiques et technologiques et de coopération en matière d'expérimentation et de recherche, notamment via les réseaux des exploitations et halles technologiques des établissements (*suivi : IS9 - nombre de campus ayant mis en place un Agro Smart Campus*).

A.3. Partenariat pour l'action : co-construire avec les parties-prenantes pour innover et transformer les systèmes agricoles et alimentaires par la formation, la recherche et l'appui à l'enseignement technique agricole

L'ambition de l'Institut Agro et de ses écoles est d'être un **moteur du changement dans les filières et les territoires**, en formant ses étudiants en situation d'action et en développant des recherches finalisées à travers des partenariats publics et privés.

L'institut fort de son expertise pluri- et inter-disciplinaire en formation, recherche et appui à l'enseignement technique agricole, est au service des politiques publiques, de l'innovation, des projets de territoire et du dialogue science-société.

Le développement des partenariats doit par ailleurs permettre de **générer des ressources nouvelles** pouvant soutenir les cinq axes du projet stratégique et leurs actions.

Objectifs Opérationnels

- **Objectif A.3.1** : Etre un **partenaire clé des filières** végétales, animales, halieutiques, agro-alimentaires et du paysage, pour soutenir les processus d'innovation, de transformation et de renforcement des capacités des acteurs de ces filières dans un contexte national et international.
- **Objectif A.3.2** : Etre un partenaire important dans des **projets de territoire fondés sur le développement durable et l'adaptation au changement climatique**, en particulier les territoires dans lesquels les écoles de l'Institut Agro sont implantées, en cohérence avec les politiques de site et en partenariat avec les acteurs publics, privés et associatifs.

- **Objectif A.3.3** : Contribuer, par la formation et la mobilisation de ses apprenant(e)s et personnels, au **dialogue science-société** dans les domaines de l'agriculture, l'alimentation, le paysage et la santé, le changement climatique, l'écologie, la biologie et les transitions socio-économiques, en partenariat avec les autres établissements de formation (supérieure et technique), les ONR et la société civile, dans une démarche de médiation scientifique.

Ces objectifs sont déclinés en actions de **renforcement des partenariats avec les secteurs professionnels de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et des territoires** décrites dans l'annexe 2.

En 2027, l'Institut Agro aura atteint ces objectifs si :

- des partenariats structurants avec les ONR et autres structures d'envergure nationale sont établis et animés (*suivi : IS10 - dispositifs d'animation et de suivi des conventions mis en place avec INRAE, CIRAD, IFREMER, EHESP et ENSV*) ;
- les thématiques et pôles identitaires et emblématiques donnent à l'Institut une visibilité nationale et internationale et font l'objet de dispositifs d'animation et d'interface avec les secteurs économiques pour porter les transitions au cœur des filières et des territoires par une approche transdisciplinaire et dans le continuum FRIDA (*suivi : IS11 - montage et montée en puissance des pôles à l'échelle de l'Institut Agro : Tropiques et méditerranée, Vigne et Vin, Horticulture et Paysage, Halieutique, Alimentation*) ;
- les partenaires profitent d'un accès facilité aux ressources formation, recherche, innovation et appui à l'enseignement technique agricole sur un périmètre d'expertise élargi (*suivi : IS12 - nombre de chaires partenariales*) ;
- la valorisation marchande et non marchande de nos recherches et de nos compétences dans les écosystèmes d'innovation est renforcée (contribution à l'incubation et à l'accélération d'entreprises innovantes dans les secteurs de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage) (*suivi : I15 - indicateur n°3 part performance recherche*).
- l'Institut Agro propose une nouvelle offre de FTLV élargie à l'ensemble des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, bénéficiant d'une diversité de dispositifs de formation et permettant une plus grande agilité dans la réponse aux besoins des employeurs (*suivi : IS13 - indicateurs en cours de définition pour le suivi de l'offre de FTLV en France et à l'international ; action à calibrer en fonction du résultat de la soumission du projet COMPETENS'Agro*) ;
- les étudiant(e)s et partenaires des trois écoles peuvent s'impliquer dans un bouquet de chaires attractif par la diversité des domaines et modes d'action (*suivi : IS12 - nombre de chaires partenariales*) ;
- un accompagnement renforcé est proposé aux étudiants investis dans une démarche entrepreneuriale (*suivi : IS14 - nombre d'ingénieurs diplômés au cours des trois dernières années ayant créé une entreprise*) ;

A.4. Internationalisation : être une référence et rayonner à l'international pour répondre aux enjeux locaux et globaux

L'ambition de l'Institut Agro et de ses écoles est d'amplifier la **dimension internationale et interculturelle** dans les missions d'enseignement, de recherche, d'appui à l'enseignement technique agricole et dans les services des écoles afin de transformer l'Institut Agro en un collectif de **culture internationale**, par ses recrutements (étudiant(e)s et personnels) et par ses opportunités de mobilité. L'institut Agro se donne pour ambition d'être un établissement **porteur de changement** face aux enjeux planétaires (changement climatique, érosion de la biodiversité, développement durable, équité sociale, ...) par des partenariats européens et internationaux stratégiques développés dans le continuum FRIDA.

Toutes les actions développées dans le cadre de cet axe seront conduites avec une attention particulière au développement de **pratiques respectueuses** de l'environnement, notamment en matière de déplacements.

Objectifs opérationnels

- **Objectif A.4.1 : Accroître la notoriété et l'attractivité de l'Institut Agro** afin d'augmenter le nombre, la qualité et la diversité des talents (étudiant(e)s et cadres scientifiques internationaux). Il s'agit de consolider et de développer des partenariats de formation et de recherche avec les meilleurs établissements européens et mondiaux dans l'alimentation, l'agriculture et l'environnement.
- **Objectif A.4.2 : Développer l'engagement européen et international dans le continuum FRIDA, au sein de « l'équipe France » et dans une démarche DD&RS**, pour soutenir les transformations des systèmes agricoles et alimentaires. Cette stratégie passe par une présence forte dans les réseaux internationaux et par l'inscription des actions de l'Institut dans des partenariats avec les ONR. Cette implication dans des projets internationaux soutient financièrement les actions de mobilité (sortante et entrante) et de partenariat de formation et de recherche conduites dans le cadre de l'objectif A.4.1.

En 2027, l'Institut Agro aura atteint ces objectifs si :

- l'expérience et le leadership international des cadres scientifiques et des personnels sont renforcés (davantage de mobilité entrante et sortante à l'international des cadres scientifiques, des doctorant(e)s et post-doctorant(e)s) (*suivi : IS15 - nombre de mobilités sortantes à l'étranger des agents, doctorant(e)s et post-doctorant(e)s*) ;
- les étudiants bénéficient d'un nombre et d'une diversité accrus d'opportunités de mobilité internationale et de double diplomation (*suivi : I2 - pourcentage de diplômés sortant ayant suivi au moins un semestre de formation à l'étranger*) ;
- les cursus de l'établissement, les compétences de ses étudiants et l'expertise de ses personnels sont reconnus au niveau national et international (notamment par l'intermédiaire des classements internationaux) (*suivi : IS16 - place dans les classements thématiques internationaux ARWU agriculture, alimentation, écologie*) ;
- grâce à son implication au sein du réseau ELLS et de son projet d'université européenne, les étudiants de l'Institut Agro peuvent obtenir un diplôme en combinant des études dans plusieurs pays de l'Union Européenne et les collaborations en formation et recherche avec les universités partenaires sont renforcées (*suivi : IS17 - indicateurs de mobilité étudiante avec les universités*)

du réseau ELLS ; à calibrer en fonction du résultat de la soumission du projet d'université européenne LIFE) ;

- l'établissement renforce son positionnement en Afrique et Méditerranée pour la coopération avec l'enseignement supérieur et technique sur l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage (*suivi : IS18 - indicateurs en cours de définition par le groupe de travail sur la stratégie Afrique et Méditerranée de l'Institut Agro*) ;
- la dimension internationale et interculturelle dans les missions d'appui à l'enseignement technique agricole est renforcée (formation de formateurs à l'international, projets de partenariats internationaux œuvrant à l'ingénierie de formation, création et partage d'innovations pédagogiques pour le développement de nouvelles compétences permettant d'accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires et les demandes sociétales dans les pays concernés) (*suivi : I6 - bilan annuel de l'AETA*).

Orientation stratégique B : Assurer un pilotage adapté et une optimisation de la gestion pour une performance et une efficience accrues

B.1. Etablissement exemplaire et responsable : une organisation innovante au service de la raison d'être de l'Institut Agro

L'ambition de l'Institut Agro et de ses écoles est d'être un établissement **exemplaire en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale** (DD&RS) à travers une approche globale et intégrée aux missions de formation, de recherche, d'appui à l'enseignement technique agricole et de pilotage des activités transversales.

En ce sens, le déploiement d'une **organisation efficiente et performante** est un enjeu fort qui vise à soutenir la créativité, l'action collective et à générer une plus-value à partir des synergies entre les communautés de ses écoles et leurs écosystèmes.

Objectifs Opérationnels

- **Objectif B.1.1** : Elaborer et mettre en œuvre, au cœur du projet stratégique d'établissement, une **stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale** intégrant les impératifs de sobriété énergétique et toutes les missions de l'Institut Agro (formation, recherche, innovation, développement et appui à l'enseignement technique et agricole) et ses activités et répondant aux impératifs de sobriété énergétique.
- **Objectif B.1.2** : Déployer une politique de **management des ressources** performante et cohérente avec les objectifs que se fixe l'Institut Agro garantissant (i) la mise en œuvre d'un **modèle économique** soutenable et une gestion budgétaire performante utilisant des outils d'analyse appropriés ; (ii) le développement d'une gestion des **ressources humaines** guidée par ces objectifs et favorisant le dialogue social et la qualité de vie au travail.

En 2027, l'Institut Agro aura atteint ces objectifs si :

- l'établissement a obtenu le label DD&RS dédié aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et s'inscrit dans une démarche de progrès grâce à l'animation du plan d'action dédié (*suivi : I19 - label DD&RS obtenu en 2024*) ;
- les campus sont gérés durablement (réduction de l'émission de gaz à effet de serre, amélioration du bilan carbone, sobriété dans l'utilisation d'énergie et d'eau, protection de la biodiversité, recyclage...) (*suivi : IS19 - indicateurs suivis dans le cadre du plan d'adaptation et de sobriété mis en place en 2023*) ;
- l'organisation et les processus administratifs communs relatifs aux fonctions supports ont été définis et mis en œuvre et permettent :
 - d'harmoniser les procédures dès que nécessaire,
 - de disposer de compétences et outils SI clés mutualisés, au service de la performance,
 - renforcer la capacité d'expertise sur des sujets complexes,
 - améliorer la qualité de service.

(*suivi : IS20 - indicateurs : organisation et processus de la chaîne financière, SI et sphère RH définis au niveau institut*).

- le modèle économique de l'établissement est maîtrisé (*suivi : I16 - trésorerie, I17 - CAF, I18 - déploiement de la comptabilité analytique*) ;
- le souci de la qualité de vie au travail est intégré dans toutes les décisions et actions de l'établissement permettant à chacun d'accomplir ses missions en prenant en compte la qualité des relations sociales et professionnelles, le contenu du travail et son organisation, les possibilités de développement professionnel et la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle (*suivi : IS21 - indicateurs QVT du bilan social*).

III. OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Valeur initiale	Cible	Objectif Opérationnel
Former des ingénieurs et des vétérinaires pour répondre aux enjeux de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'environnement du paysage et de l'aménagement du territoire, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international	I1 - Taux net d'emploi à 24 mois	88,5% <i>(enquête insertion 2022 résultat à 24 mois pour la promo diplômée en 2019)</i>	Maintien ou augmentation <i>(forte dépendance à la conjoncture économique)</i>	A.1.1, A.3.1 et A.3.2
	I2 - Pourcentage de diplômés sortant ayant suivi au moins un semestre de formation à l'étranger	37.6 % <i>(données CTI 2022 : promotion diplômée en 2020-2021)</i>	Maintien ou augmentation	A.4.1
	I3 - Pourcentage d'étudiants poursuivant en thèse	5,7 % <i>(données CTI 2022 hors SAADS : promotion diplômée en 2020-2021 ; nb de répondants : 543)</i>	Maintien ou Augmentation	A.2.3
Améliorer les synergies et les mutualisations entre formation des établissements de l'enseignement supérieur agricole	I4 - Nombre de mobilités étudiants inter-établissements de l'enseignement supérieur agricole, public et privé (entrant et sortant)	121 <i>(2021-2022)</i>	Maintien ou augmentation	A.1.1
Accroître l'attractivité internationale des formations	I5 - Nombre d'étudiants étrangers accueillis dans les écoles pour au moins un semestre	490 <i>(étudiants en mobilité d'échange et diplômants en inscription principale en 2021-2022 (LMD) pour au moins un semestre)</i>	Augmentation	A.4.1
Assurer un appui à l'enseignement technique agricole	I6 - Actions réalisées en appui à l'enseignement technique agricole		Bilan annuel lors de l'entretien stratégique	Transverse à tous les objectifs (cf annexe 1)
	I7 - Nombre d'établissements d'enseignement technique agricole accompagnés (pour un projet d'établissement particulier, pour une rénovation de diplôme, pour une formation-intervention dans un site ou une région...)	461 <i>(2022)</i>	Maintien ou augmentation	
	I8 - Nombre de personnels de l'enseignement technique agricole formés (stages de formation continue)	2534 <i>(2022)</i>	Augmentation	
	S/IEA I9 - Nombre d'appels de la hotline par les usagers	10402 <i>(2022)</i>		
	I10 - Nombre de jours d'études, d'assistance, de développement	5861 <i>(2022)</i>		
	Maison d'édition I11 - Nombre d'ex. d'ouvrages papier vendus I12 - Chiffre d'affaire en produits numérique en ligne	47386 <i>(2022)</i> 150 k€ <i>(2022)</i>	Maintien ou augmentation	
Assurer la cohérence et l'intérêt réciproque de la recherche et de la formation	I13 - Nombre de chercheurs des ONR et assimilés (INRAE, CNRS, INSERM, Ifremer, CIRAD) participant aux enseignements	< 8h : 262 ≥ 8h et < 64 h : 171 > 64 h : 8 <i>(données CTI 2022)</i>	Augmentation	A.2.1
Favoriser l'intégration des enseignants-chercheurs dans des unités de recherche labellisées	I14 - Pourcentage d'enseignants-chercheurs intégrés dans des unités de recherche labellisées	99,3 % <i>(2022)</i>	Maintien	A.2.3
Développer la valorisation de la recherche vers les secteurs professionnels et l'appui aux politiques publiques	I15 - Indicateur n°3 part performance recherche	11,6 <i>(données 2021 transmises en 2023 à la DGER)</i>	Maintien	A.2.2
Viser une gestion durable de l'établissement (économique, sociale, environnementale)	I16 - Trésorerie I17 - CAF	36,4M€ 1,9M€ <i>(données CF 2022)</i>	Maintien si possible dans un contexte d'inflation et de fort accroissement des coûts des fluides	B.1.2

	I18 - Déploiement de la comptabilité analytique	En cours d'élaboration à l'échelle de l'Institut	Échéancier	B.1.2
	I19 - Réalisation/Suivi du Plan DRS	En cours d'élaboration : pilote DD&RSE recrutée	Échéancier Objectif : labellisation en 2024	B.1.1
Organiser les formations dans des conditions optimales de qualité de service et coût	I20 - Coût de formation par étudiant du cursus de référence (Indicateur du PAP)	Donnée à consolider sur la base des résultats de la comptabilité analytique institut	Maintien si possible dans un contexte d'inflation et de fort accroissement des coûts des fluides	B.1.2
Améliorer les conditions de sécurité	I21 - PPMS actualisé	Institut Agro Dijon : oui Institut Agro Montpellier : Oui Institut Agro Rennes-Angers : en cours de validation		B.1.2
	I22 - Réalisation d'un exercice annuel de sécurité	Institut Agro Dijon : oui Institut Agro Montpellier : non Institut Agro Rennes-Angers : oui		

IV. MODALITES DE SUIVI DU CONTRAT

Ce contrat est établi pour la période 2023-2027.

Le présent contrat fera l'objet d'un bilan annuel, qui donnera lieu à une présentation au Conseil d'Administration de l'établissement ainsi qu'à un échange avec la tutelle à l'occasion de l'entretien stratégique.
Au vu de ces bilans et de l'évaluation par le HCERES, des ajustements pourront être introduits en cours d'exécution du contrat, sous forme d'avenant, notamment pour tenir compte des modifications du périmètre d'accréditation des établissements.

Fait à Paris, le 04/07/2023

**Le ministre de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire
Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement et de la
recherche**

signé

Benoit BONAIME

La directrice générale de l'Institut Agro

signé

Anne-Lucie WACK

V. ANNEXES

1. Orientations stratégiques pour les activités d'appui à l'enseignement technique agricole
2. L'Institut Agro s'engage dans la transformation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français
3. Unités de recherche dans lesquelles les enseignants-chercheurs de l'Institut Agro sont intégrés
4. Carte des formations 2022-2023
5. Suivi des objectifs spécifiques

Annexe 1 : Orientations stratégiques pour les activités d'appui à l'enseignement technique agricole

L'Institut Agro regroupe un riche ensemble de compétences pédagogiques, didactiques, technologiques et éditoriales et a un rôle essentiel de facilitateur et d'accompagnement opérationnel du changement pour l'enseignement technique agricole (ETA) mais aussi d'expertise et de fonctions supports indispensables à la DGER. Ces missions d'Appui à l'ETA constituent un atout pour l'Institut Agro et lui confèrent un caractère unique.

Les grandes orientations pour les activités d'appui à l'ETA seront centrées sur :

- L'amplification et la coordination des activités d'appui à l'ETA, particulièrement dans les domaines de l'innovation pédagogique, de l'ingénierie des certifications professionnelles du MASA et des systèmes d'information.
- Le renforcement des coopérations entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'enseignement technique agricole, tant pour un accès plus important des apprenants à l'enseignement supérieur long que pour le développement des coopérations scientifiques et l'accélération de la circulation des savoirs répondant aux enjeux des grandes transitions.

La direction fonctionnelle dédiée à la mission d'appui à l'ETA et le « bureau comité » seront chargés de piloter et coordonner la mission d'appui à l'ETA à l'échelle de l'Institut Agro et organiseront les contributions des composantes et métiers d'appui à l'ETA prioritairement sur les actions suivantes, en recherchant une synergie avec les autres missions et activités de l'Institut Agro :

- Amplifier les activités **d'appui à l'ensemble des établissements de l'ETA** (ingénierie de formation, supports de formation, système d'information, sites web, innovation pédagogique, enseigner à produire autrement, rénovation des diplômés, enquête insertion, vivre ensemble, développement de ressources pédagogiques numériques et de dispositifs de formation ouverts et à distance...).

Les coopérations entre les trois composantes d'appui à l'ETA de l'Institut Agro qui mobilisent des compétences communes d'ingénierie de la formation (Florac, Rennes-Angers, Eduter Ingénierie à Dijon) seront renforcées en organisant plus structurellement les coopérations pour une efficacité et une efficience plus élevées. Les coopérations entre l'ingénierie de formation, l'édition et les systèmes d'information autour de projets spécifiques seront également développées, de même que les coopérations avec l'UR FOAP (sciences de l'éducation), les directions de l'enseignement à distance et de la formation professionnelle de l'Institut Agro Dijon (formation des cadres de l'ETA).

- **Développer la capacité d'anticipation et de prospective en matière d'appui à l'ETA**, en organisant une cellule mutualisée de veille sur l'actualité des métiers d'appui à l'ETA, des enjeux agricoles, de la formation professionnelle, de l'innovation pédagogique et sur les appels à projets et à manifestation d'intérêt en lien avec les champs de la formation et de l'éducation et en captant les besoins des usagers finaux de l'appui à l'ETA (établissements, DRAAF/SRFD, collectifs régionaux et réseaux de l'enseignement agricole...).
- **Renforcer les liens avec les autres établissements acteurs de l'appui à l'ETA** : les coopérations avec l'ENSFEA et la Bergerie nationale seront renforcées.
- **Renforcer l'accès des apprenants des établissements d'enseignement technique agricole à l'enseignement supérieur agronomique**, la circulation des savoirs scientifiques et les échanges de pratiques pédagogiques ainsi que les coopérations scientifiques.

- **Renforcer les coopérations entre enseignement technique, enseignement supérieur et recherche** sur les **transitions agroécologiques, alimentaires et éducatives** : il s'agira de renforcer les collaborations avec les ONR (INRAE notamment), les organismes professionnels agricoles et agroalimentaires, les instituts techniques, les collectivités et les entreprises, pour développer la formation sur l'accompagnement des transitions dans les filières et les territoires. L'Institut Agro entend ainsi développer un rôle d'animation et de passeur de frontières entre Formation, Recherche, Appui à l'ETA, Innovation et Développement. Des dispositifs du type Agro Smart Campus pourront être généralisés aux trois écoles.
- Amplifier la **dimension internationale et interculturelle** dans les missions d'appui à l'enseignement technique agricole : renforcer **l'appui à l'enseignement technique agricole et la formation de formateurs à l'international**, en impliquant l'Institut Agro et en coordonnant les actions de ses écoles dans des projets de partenariats internationaux œuvrant à l'ingénierie de formation, la création et le partage d'innovations pédagogiques pour le développement de nouvelles compétences permettant d'accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires et les demandes sociétales dans les pays concernés.
- **Organiser globalement l'identité, la lisibilité, la communication et la gestion-suivi** de l'ensemble des activités d'appui à l'ETA de l'Institut Agro, notamment concernant le DNA et intégrer la prise en compte des enjeux de DD&RS dans toutes les activités.

Annexe 2 : L'Institut Agro s'engage dans la transformation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français

Introduction

L'objectif de cette note est de donner une vision intégrée et opérationnelle des actions et partenariats à consolider ou mettre en place avec les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux dans le cadre du COP 2023-2027 et plus particulièrement de son objectif A3 (co-construire avec les parties-prenantes pour innover et transformer les systèmes agricoles et alimentaires par la formation, la recherche et l'appui à l'enseignement technique agricole (ETA)). Ce rôle d'acteur transformant s'exerce à travers la formation initiale, le renouvellement des compétences des acteurs professionnels, le dialogue science-société, l'innovation et l'appui aux politiques publiques. Ces actions se combinent dans des dispositifs basés sur le continuum FRIDA et pour lequel l'Institut Agro a l'ambition de jouer un rôle unique de catalyseur et d'ensemblier, par ses trois missions constitutives de formation, recherche et appui à l'ETA et par son implication dans les dispositifs d'innovation et de développement territorial dans cinq grandes régions agricoles en France.

Par sa très large couverture disciplinaire et son expertise dans l'approche systémique l'Institut Agro peut aussi jouer un rôle majeur dans la mise en cohérence des processus d'innovation et de développement des filières, des territoires et des systèmes alimentaires encore trop souvent approchés de manière séparée.

Les grands enjeux du monde agricole, alimentaire et rural que nous abordons avec cette démarche

- L'accélération de la **transition écologique dans l'agriculture et dans les territoires** en réconciliant des objectifs environnementaux ambitieux (biodiversité, sols, eau, autres ressources naturelles) et une production et transformation alimentaire quantitative, qualitative et résiliente, faisant largement appel aux services écosystémiques et aux solutions fondées sur la nature (démarche souvent résumée sous le concept de transition agroécologique).
- L'accélération des **transitions alimentaires et l'accompagnement des entreprises** et des territoires vers une alimentation durable répondant conjointement aux enjeux environnementaux, nutritionnels et de santé.
- L'urgence d'une **approche intégrée de la crise climatique en agriculture et dans les territoires** abordant simultanément et en cohérence la décarbonation de l'agriculture, son adaptation au changement climatique et sa contribution à la souveraineté alimentaire (souvent résumé sous le concept de « Climate Smart Agriculture »). Ceci inclue l'accélération de la **transition énergétique** dans l'agriculture, source de réduction de l'émission de GES et de production d'énergie par l'agriculture.
- Le défi du **renouvellement d'une génération d'agriculteurs.trices** dans les dix ans à venir, qui, associé à la transition numérique, est aussi une opportunité de re-concevoir les systèmes agricoles, les métiers et leur intégration dans les territoires.

L'Institut Agro s'engage, avec ses partenaires des filières, des territoires et des systèmes alimentaires, dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires pour répondre à ces quatre enjeux par **des actions concrètes pilotées annuellement et évaluables à l'horizon 2027.**

L'Institut Agro partenaire des filières agricoles et alimentaires

Une des grandes plus-values de l'Institut Agro est sa capacité à répondre de manière interdisciplinaire et systémique, dans le continuum FRIDA, aux enjeux de transformation de toutes les filières végétales et animales en France et à l'international. **Les compétences et partenariats des trois écoles de l'Institut sont fédérées à travers des dispositifs partenariaux - impliquant les instituts techniques, les entreprises, les ONR (INRAE et CIRAD en particulier) - dédiés à chacune des grandes filières agricoles et alimentaires françaises :**

- Halieutique et produits de la mer : pôle halieutique de l'Institut Agro, porté par l'Institut Agro Rennes-Angers (structuration complète en fin 2023) ;
- Vigne et Vin : pôle vigne et vins de l'Institut Agro, porté par l'Institut Agro Montpellier (2023) ;
- Filières horticoles (maraichage, arboriculture, plantes ornementales, aromatiques, médicinales et à parfums) et du paysage (conception et opérationnalité du projet de paysage) : pôle horticulture et paysage de l'Institut Agro porté par l'Institut Agro Rennes-Angers (2023) ;
- Semences et sélection : chaire Semences pour demain élargie aux trois écoles (2024) ;
- Légumineuses alimentaires pour des systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients : création d'une chaire partenariale internationale (2025) ;
- Élevage bovin et produits laitiers : réflexion à conduire à partir des chaires « Futurs d'Élevage » et « Innovation Collaborative au Service des Métiers du Lait » en concertation avec le GIS Avenir Élevage (2024) ;
- Ferments et produits fermentés : réflexion à conduire dans le cadre du grand défi ferments du futur (2024).

Des dispositifs plus spécifiques à une des trois écoles, impliquant notamment les UMR et les incubateurs, permettent par ailleurs de répondre aux besoins d'autres filières (céréales, betterave, oléagineux, moutarde, cassis, aviculture....).

En complément de ces approches ciblées, l'Institut Agro consolide actuellement la création **d'un pôle Alimentation** afin de répondre à l'ensemble des sollicitations et des besoins des partenaires socio-économiques des filières et systèmes alimentaires. Ce pôle fédérera les actions des trois écoles dans les domaines des systèmes alimentaires durables en prenant en considération à la fois l'impact environnemental, la qualité des aliments produits et l'accessibilité à une alimentation saine pour tous. Le pôle abordera en particulier les domaines de l'éco-conception, des procédés, de la nutrition, de la sécurité sanitaire, de la distribution, de l'économie expérimentale, du comportement et de la santé du consommateur. Ce pôle sera ainsi un lieu de capitalisation des actions engagées dans chacune des écoles de l'Institut Agro, dans le continuum FRIDA, avec mutualisation des compétences et partenariats disponibles autour de l'Alimentation (2024).

L'Institut Agro partenaire des territoires de cinq grandes régions sur les questions d'agriculture et d'alimentation

Par ses écoles, leurs campus et domaines expérimentaux, l'Institut Agro est fortement impliqué dans cinq grandes régions agricoles françaises : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Occitanie, Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans chacune de ces régions les écoles ont des partenariats historiques avec les chambres régionales et départementales d'agriculture, les ONVAR, des coopératives et des entreprises de la production, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires, les collectivités locales, des pôles de compétitivité, des programmes de recherche et d'innovation, et plus récemment des Living Lab territoriaux et des projets de démonstrateurs territoriaux, le plus souvent en partenariat avec INRAE dans le cadre des UMR. Chacune des écoles

est par ailleurs partenaire des programmes de développement de systèmes alimentaires territorialisés des villes, métropoles ou régions dans lesquelles elles ont des campus (Angers, Rennes, Dijon et Montpellier) implantées. Par ailleurs, à travers le domaine du Merle et des chaires AgroSYS et Eau, Agriculture et Changement Climatique, l'Institut Agro Montpellier est un partenaire important de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les domaines de l'élevage ovin, de la gestion de l'eau et de la transition agroécologique.

L'Institut Agro a également signé un partenariat avec la fédération des Parcs Naturels Régionaux ainsi que les PNR présents dans les 5 régions identifiées. Les PNR ayant une mission d'expérimentation et de recherche attribuée par la loi, ces territoires constituent des espaces privilégiés pour expérimenter la massification de la transition agro-écologique.

Par sa mission d'appui à l'enseignement technique agricole, ses licences professionnelles, les dispositifs Agro Smart Campus et son réseau d'incubateurs, l'Institut Agro joue aussi un rôle majeur de renforcement des liens entre enseignement technique, enseignement supérieur, recherche et innovation dans chacune des régions.

La stratégie de l'Institut Agro est de renforcer son implication et son impact dans les cinq régions à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Mise en place d'un Agro Smart Campus dans chaque région sur le modèle de celui de Bourgogne Franche-Comté (échéance fin 2024 pour Occitanie, Bretagne et Pays de Loire et fin 2025 pour PACA).
- Mise en place d'éco-campus démonstrateur en lien avec INRAE et l'Université dans le cadre des politiques de site à Angers (2024) et sur nos autres campus à échéance 2027.
- Participation à la gouvernance d'au moins un projet de transition agroécologique et alimentaire territorial dans chacune des régions (2025).

Annexe 3 : Unités de recherche dans lesquelles les enseignants-chercheurs de l'Institut Agro sont intégrés (au 1^{er} janvier 2023)

Les enseignants-chercheurs de l'Institut Agro sont intégrés dans 44 unités de recherche, 33 dont l'Institut Agro est tutelle ou co-tutelle (31 UMR, une UR et une UP), trois UMR dont l'Institut Agro est tutelle partenaire ou secondaire et huit dont l'Institut Agro n'est ni tutelle ni co-tutelle (sept UMR, une équipe d'accueil).

	Nom de l'Unité			Autres tutelles ou organisme(s) partenaire(s)
	Institut Agro Dijon			
Institut Agro tutelle	UMR	Agroécologie		INRAE, Université de Bourgogne et UBFC
	UMR	CESAER	Centre d'Économie et de Sociologie Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux	INRAE et UBFC
	UMR	LNC	UMR Lipides, Nutrition, Cancer	INSERM, Université de Bourgogne, EPHE (Ecole pratique des hautes études) et UBFC
	UMR	PAM	UMR Procédés Alimentaires et Microbiologiques	Université de Bourgogne et UBFC
	UR	FoAP	Formation et Apprentissages Professionnels	CNAM, ENSTA Bretagne et UBFC
Institut Agro tutelle partenaire	UMR	CSGA	Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation	CNRS, INRAE, UBFC Tutelle partenaire : Université de Bourgogne
UR ou labo accueillant des EC de l'Institut Agro Dijon	UMR	Biogéosciences ¹		CNRS, Université de Bourgogne, EPHE, UBFC, PSL
	Equipe d'accueil	LIB	Laboratoire informatique de Bourgogne	Université de Bourgogne, UBFC
	UMR	UMRH	Herbivores	INRAE, VetAgroSup
	UMR	Territoires		AgroParisTech, Université Clermont Auvergne, INRAE, VetAgroSup
	Institut Agro Montpellier			
Institut Agro tutelle principale	UMR	ABSYS	Agrosystèmes Biodiversifiés	CIRAD, INRAE, CIHEAM-IAMM
	UMR	AGAP	Amélioration Génétique et Adaptation des Plantes méditerranéennes et tropicales	CIRAD, INRAE, Université Montpellier Participant : INRIA Partenaire : IFV
	UMR	CBGP	Centre de Biologie pour la Gestion des Populations	INRAE, CIRAD, IRD
	UMR	CEE-M	Centre d'Economie de l'Environnement - Montpellier	CNRS, Université Montpellier, INRAE
	UMR	Eco Sols	Ecologie Fonctionnelle et Biogéochimie des Sols et Agrosystèmes	INRAE, CIRAD, IRD

¹ Institut Agro : participant

	UMR	G-EAU	Gestion de l'eau, acteurs et usages	INRAE, CIRAD, IRD, AgroParisTech, BRGM Participant : CIHEAM
	UMR	IATE	Ingénierie des Agropolymères et Technologies Emergentes	INRAE, CIRAD, Université Montpellier
	UMR	Innovation	Innovation et Développement dans l'Agriculture et l'Alimentation	CIRAD, INRAE
	UMR	ITAP	Technologies & méthodes pour les agricultures de demain	INRAE
	UMR	LEPSE	Laboratoire d'Ecophysiologie des Plantes sous Stress Environnementaux	INRAE
	UMR	LISAH	Laboratoire d'étude des Interactions Sol - Agrosystème - Hydrosystème	INRAE, IRD Participant : AgroParisTech
	UMR	LSTM	Laboratoire des Symbioses Tropicales et Méditerranéennes	IRD, CIRAD, INRAE, Université Montpellier
	UMR	MISTEA	Mathématiques, Informatique et Statistique pour l'Environnement et l'Agronomie	INRAE
	UMR	MOISA	Montpellier Interdisciplinary center on Sustainable Agri-food systems - social and nutritional sciences	CIRAD, INRAE, CIHEAM-IAMM, IRD
	UMR	PHIM	Plant Health Institute Montpellier	IRD, CIRAD, INRAE, Université de Montpellier
	UMR	QUALISUD	Démarche intégrée pour l'obtention d'aliments de qualité	CIRAD, Avignon Université, Université La Réunion, Université de Montpellier, IRD Participant : Université de Guyane
	UMR	SELMET	Systèmes d'Elevage Méditerranéens et Tropicaux	INRAE, CIRAD
	UMR	SPO	Sciences Pour l'Oenologie	INRAE, Université Montpellier
Institut Agro tutelle secondaire	UMR	CEFE	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive	Université Montpellier, CNRS, EPHE PARIS, IRD Tutelle secondaire : INRAE, Université Paul Valéry Montpellier 3
	UMR	IPSiM	Institut des Sciences des Plantes de Montpellier	INRAE, CNRS, Université Montpellier
UR accueillant des EC de l'Institut Agro Montpellier	UMR	SENS	Savoirs, ENvironnement, Sociétés	IRD, Université Paul-Valéry Montpellier 3, CIRAD

Institut Agro Rennes-Angers				
Institut Agro tutelle ou UP	UMR	BAGAP	Biodiversité, agroécologie et aménagement du paysage	INRAE, École supérieure d'agricultures (ESA) d'Angers
	UMR	DECOD	Dynamique et durabilité des écosystèmes : de la source à l'océan	INRAE, Ifremer
	UMR	ESO	Espace et SOciétés	Université Rennes 2, Université d'Angers, Université de Caen Normandie – UNICAEN, Le Mans Université, Université de Nantes, CNRS, Participant : EHESP RENNES
	UMR	IGEPP	Institut de génétique, environnement et protection des plantes	INRAE, Université de Rennes 1,
	UMR	IRHS	Institut de recherche en horticulture et semences	INRAE, Université d'Angers
	UMR	PEGASE	Physiologie, environnement et génétique pour l'animal et les systèmes d'élevage	INRAE
	UMR	SAS	Sol agro et hydrosystème spatialisation	INRAE
	UMR	SMART	Structures et marchés agricoles, ressources et territoires	INRAE
	UMR	STLO	Science et technologie du lait et de l'œuf	INRAE
	UP	EPHOR	Environnement physique de la plante horticole	
UR accueillant des EC de l'Institut Agro Rennes-Angers (conventions de coopération avec les UMR)	UMR	IRISA	Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires	CNRS, ENS Rennes, IMT Atlantique, Inria, INSA Rennes, Université Bretagne Sud, Université de Rennes 1. Participants : Centrale Supélec, Inserm
	UMR	IRMAR	Institut de recherche mathématique de Rennes	CNRS, ENS Rennes, INSA Rennes, Université de Rennes 1, Université Rennes 2, Participants : INRIA
	UMR	NUMECAN	Nutrition, Métabolismes et Cancer	INRAE, INSERM, Université de Rennes 1

Annexe 4 : Cartographie des formations 2022-2023

FORMATIONS INGENIEUR

Ecole	Spécialité	Voie de formation
Institut Agro Dijon	Spécialité Agroalimentaire	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation initiale sous statut d'apprenti
	Spécialité Agronomie	formation initiale sous statut d'étudiant (dont formation des IAE)
		formation initiale sous statut d'apprenti
		formation continue (= formation des IAE FC)
Institut Agro Montpellier	Spécialité Agronomie	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation initiale sous statut d'apprenti
		formation continue
	Spécialité « Systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud »	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation continue
Institut Agro Rennes-Angers	Spécialité Agroalimentaire	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation initiale sous statut d'apprenti
	Spécialité Agronomie	formation initiale sous statut d'étudiant
	Spécialité Horticulture	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation initiale sous statut d'apprenti
	Spécialité Paysage	formation initiale sous statut d'étudiant
		formation initiale sous statut d'apprenti

Institut Agro Dijon	Ingénieur diplômé par l'Etat (IDPE)	Habilitation par le ministère en charge de l'enseignement supérieur à organiser les épreuves d'examen (entretien et soutenance de mémoire) conduisant à la délivrance du titre d'ingénieur DPE dans les spécialités agronomie ou agroalimentaire
---------------------	-------------------------------------	--

Recrutement post-bac pour la formation ingénieur

		Etablissements co-accrédités
Institut Agro Dijon	Cycle préparatoire intégré (suite au concours Geipi Polytech) : 1ère année et 2ème année (spécialités agronomie et agroalimentaire)	Université de Bourgogne
Institut Agro Rennes-Angers	Admission post-bac en 1ère année et 2ème année (concours propre à l'Institut Agro Rennes Angers) pour les cursus Agroalimentaire, Horticulture et Paysage Admission post-bac (concours propre à Oniris) d'étudiant.e.s formé.e.s en 1ère et 2ème année à L'Institut Agro Rennes Angers (cursus Agroalimentaire) et rejoignant le cycle d'ingénieur Agroalimentaire d'Oniris en 3ème année	

ECOLES DOCTORALES pour lesquelles l'établissement est co-accrédité

	Ecole Doctorale	Etablissement(s) co-accrédité(s)
Institut Agro Montpellier	ED Biodiversité, Agriculture, Alimentation, Environnement, Terre, Eau (GAIA)	AgroParisTech, Université de Montpellier, IMT (pour l'Ecole des Mines d'Alès)
	ED Economie-Gestion (EDEG)	Université Paul Valéry Montpellier, Université de Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers	Mathématiques, télécommunications, Informatique, Signal, Systèmes, Electronique (MATISSE)	Délivrance partagée Université de Rennes 1, INSA, ENS Rennes, Centrale Supélec, ENSAI Délivrance conjointe Institut Agro Rennes Angers, Université de Rennes 2
	Ecole des Sciences de la Mer et du Littoral (SML)	Délivrance partagée UBO, UBS, Institut Agro Rennes Angers,
	Ecologie, Géosciences, Agronomie, Alimentation (EGAAL)	Délivrance partagée : Institut Agro Rennes Angers, Université de Rennes 1, UBO
	Espaces, Sociétés, Civilisations (ESC)	Délivrance partagée : Université de Rennes 2, Université de Rennes 1, Université Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud, EHESP, Institut Agro Rennes Angers, Délivrance conjointe : ENSA Bretagne
	Sciences économiques et sciences de gestion de Bretagne (EDGE Bretagne)	Délivrance partagée : Université de Rennes 1, Université Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud, Institut Agro Rennes Angers, Université de Rennes 2" Délivrance conjointe : EHESP
	Végétal, Animal, Aliment, Mer, Environnement (VAAME)	Délivrance partagée : Université d'Angers, Université de Nantes, Le Mans Université, Institut Agro Rennes Angers, ONIRIS Délivrance conjointe : ComUE Angers Le Mans
	Sociétés, Temps, Territoires (STT)	Délivrance partagée : Université d'Angers, Université de Nantes, Le Mans Université, Institut Agro Rennes Angers Délivrance conjointe : ENSA Nantes, ComUE Angers Le Mans
	Sciences économiques et sciences de gestion Pays de la Loire (EDGE Pays de la Loire)	Délivrance partagée : Université de Nantes, Université d'Angers, Le Mans Université, Institut Agro Rennes Angers Délivrance conjointe : ComUE Angers Le Mans

A Dijon, la compétence doctorale est confiée à UBFC depuis 2017. Les doctorants sont inscrits dans les écoles doctorales d'UBFC suivantes : Société Espace Pratiques et Temps (SEPT), Droit, Gestion, Economie et Sciences Politiques (DGEP), Environnement Santé (ES).

MASTERS pour lesquels l'établissement est accrédité ou co-accrédité

	Mention	Etablissements co-accrédités
Institut Agro Dijon	Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (2 parcours)	UBFC
	Nutrition Sciences des Aliments (3 parcours)	Université de Bourgogne
	Agronomie, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt (AETPF) (3 parcours)	Université de Bourgogne
	Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (STPE) (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Biologie - Santé (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Psychologie (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Economie appliquée (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports (1 parcours)	UBFC
Institut Agro Montpellier	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (3A) (8 parcours)	Institut Agro Rennes Angers AgroParis Tech
	Biodiversité, écologie et évolution (B2E) (2 parcours)	AgroParisTech, Université de Montpellier, Université de Perpignan (UPVD)
	Biologie, agrosociétés (1 parcours)	Université de Montpellier
	Sciences de l'eau (2 parcours)	Université de Montpellier, Agro ParisTech, IMT Mines Alès
	Sciences de la vigne et du vin (1 parcours)	
	Economie (1 parcours)	CIHEAM-IAMM, Université de Montpellier
	Management (1 parcours)	Université de Montpellier
	Marketing et vente (1 parcours)	Université de Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (1 parcours)	Mention déjà accréditée au niveau de l'Institut Agro (Institut Agro Montpellier, Agro Paris Tech)
	Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt (2 parcours)	
	Biologie (1 parcours)	Université de Bretagne Occidentale - UBO
	Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports (2 parcours)	Université de Bretagne Occidentale - UBO
	Géographie, aménagement, environnement et développement (1 parcours)	Université de Rennes 2
	Biodiversité écologie évolution (2 parcours)	Université de Rennes 1
	Biologie moléculaire et cellulaire (2 parcours)	Université de Rennes 1
	Biologie Végétale (2 parcours)	Université d'Angers Université de Nantes pour SPP
	Biologie, agrosociétés (2 parcours)	Université de Rennes 1, École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique - ONIRIS
	Mathématiques appliquées, statistique (1 parcours)	Université de Rennes 1, Université de Rennes 2, École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI)
	Nutrition et sciences des aliments (1 parcours)	Université de Rennes 1, École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique - ONIRIS, Université de Nantes
	Sciences de l'eau	INSA Rennes, EHESP, Université de Rennes 1

MASTER ERASMUS MUNDUS

	Mention	Etablissement(s) partenaire(s)
Institut Agro Montpellier	Viticulture and Enology (Vinifera EuroMaster)	Université de Hochschule Geisenheim (Allemagne), Université Polytechnique de Madrid (Espagne), Université de Lisbonne (Portugal), Université de Turin (Italie) et d'Udine (Italie), membres du consortium européen EMaVE
Institut Agro Rennes-Angers	Plant Health in sustainable cropping systems (Plant Health)	Institut Agro Rennes-Angers (France), AgroParisTech (France), Université de Göttingen (Allemagne), Université de Padova (Italie), Université Polytechnique de Valencia (Espagne) membres d'un consortium européen
	IMRD : International Master of Rural Development	Université de Gand (Belgique), Université Humboldt de Berlin (Allemagne), Université de Pise (Italie), Université slovaque de l'Agriculture à Nitra (Slovaquie), Université de Cordoba (Espagne)

LICENCES PROFESSIONNELLES

	Mention	Etablissements co-accrédités
Institut Agro Dijon	Métiers de la Gestion des Ressources Humaines : formation, compétences et emploi (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Agronomie (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (1 parcours)	Université de Bourgogne
	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques (1 parcours)	Université de Bourgogne
Institut Agro Montpellier	Agronomie (2 parcours)	
	Gestion et accompagnement de projets pédagogiques (1 parcours)	Université de Montpellier
	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (1 parcours)	Université Paul Valéry de Montpellier
	Commercialisation des produits alimentaires (1 parcours)	Université de Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers	Agronomie (1 parcours)	Université de Rennes 1
	Productions végétales (1 parcours)	Université d'Angers

AUTRES DIPLOMES

Diplôme	Ecole	Mention	Etablissement(s) co-accrédité(s)
Diplôme national d'œnologie	Institut Agro Montpellier		
Mastère spécialisé	Institut Agro Montpellier	Management des entreprises du vivant et de l'agro-alimentaire (MAEVA)	EM Lyon
		Innovations et politiques pour une alimentation durable (IPAD)	CIRAD (partenariat)

BTSA

Institut Agro Dijon (à distance)	Agronomie – Productions végétales (APV)
	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE)
	Gestion et protection de nature (GPN)
	Gestion forestière (GF)
	Productions animales (PA)
	Viticulture – Oenologie (VO)

DIPLOMES DU SECONDAIRE

Bacs professionnels (à distance)	Institut Agro Dijon	Conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures (GC)	
		Conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture-élevage (PE)	
		Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole (CGEVV)	
Bacs technologiques (à distance)		Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)	
Brevet Professionnel Agricole	Institut Agro Montpellier	Travaux de la Production Animale, Élevage de Ruminants (TPA ER)	Berger transhumant

Annexe 5 : Suivi des objectifs spécifiques

Objectif	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
A1. Expérience étudiante pour donner à nos communautés étudiantes tout au long de leur cursus de multiples opportunités de s'ouvrir sur la société et de s'engager dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires dans le cadre du changement climatique	IS1 - Carte des formations actualisée	Cf annexe 4	
	IS2 - Nombre de mobilités inter-écoles d'élèves ingénieurs de l'Institut en dernière année	16 (2021-2022)	Progression
	IS3 - Nombre d'étudiants issus de BTSA en 1ère année de formation ingénieur	48 (2021-2022)	
A.2. Former et innover pour accélérer les transitions et transformations dans l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, vers des socio-écosystèmes nourriciers et résilients dans un contexte d'urgence climatique et environnementale	IS4 - Pourcentage des formations ayant une structure de concertation avec des professionnels		100%
	<i>IS5 - Indicateur basé sur le nombre de cursus ingénieur intégrant le socle de base de compétences pour appréhender et accompagner les transitions</i>		
	IS6 - Politique de recherche élaborée par les trois écoles et validée par le CS et le CA	Feuille de route annexée au projet stratégique	Echéancier
	IS7 - Nombre de réponses déposées dans le cadre des appels à projets PIA-France 2030 qui concourent à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement	15 projets déposés en 2022	Progression
	IS8 - Nombre d'activités d'expertise ²	148 (année de référence 2021)	Progression
	IS9 - Nombre de campus ayant mis en place un Agro Smart Campus	1 Agro Smart Campus (Bourgogne-Franche-Comté)	Fin 2024 pour Occitanie, Bretagne et Pays de Loire
A.3. Partenariat pour l'action : co-construire avec les parties-prenantes pour innover et transformer les systèmes agricoles et alimentaires par la formation, la recherche et l'appui à l'enseignement technique agricole	IS10 - Dispositifs d'animation et de suivi des conventions mis en place avec INRAE, CIRAD, IFREMER, EHESP et ENSV	Convention CIRAD signée en 2021 Autres conventions signées en 2022	Mise en œuvre de la gouvernance prévue dans les conventions
	IS11 - Montage et montée en puissance des pôles à l'échelle de l'Institut Agro : Tropiques et méditerranée, Vigne et Vin, Horticulture et Paysage, Halieutique, Alimentation	3 pôles lancés en 2022 (Halieutique, Tropiques et méditerranée et vigne et vin)	Echéancier
	IS12 - Nombre de chaires partenariales	16 en 2022	Progression
	<i>IS13 - Indicateurs en cours de définition pour le suivi de l'offre de FTLV en France et à l'international</i>		
	IS14 - Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des trois dernières années ayant créé une entreprise	35 Donnée CTI 2022	Augmentation

² Nombre de participations des membres de l'école à des comités permanents les agences d'expertise publique ANSES, EFSA, Codex et OIE + Nombre de participations des membres de l'école à des groupes d'experts AFNOR, CEN, ISO, EREFIN, ANSM, HCB, DGAL/DGPAAT + Nombre de rapports d'expertise en réponse à une commande publique (Etat, établissements publics, collectivités territoriales, institutions internationales) et notamment ESCO pilotées par des organismes de recherche type INSERM, INRAE,...)

A.4. Internationalisation : être une référence et rayonner à l'international pour répondre aux enjeux locaux et globaux	IS15 - Nombre de mobilités sortantes à l'étranger des agents, doctorant(e)s et post-doctorant(e)s	415 (2021-2022)	Progression
	IS16 - Place dans les classements thématiques internationaux ARWU agriculture, alimentation, écologie	ARWU (paru en 2022) : agriculture : 21 ^{ème} alimentation : 32 ^{ème} écologie : 22 ^{ème}	Progression
	<i>IS17 - Indicateurs de mobilité étudiante avec les universités du réseau ELLS ; à calibrer en fonction du résultat de la soumission du projet d'université européenne LIFE</i>		
	<i>IS18 - Indicateurs en cours de définition par le groupe de travail sur la stratégie Afrique et Méditerranée de l'Institut Agro</i>		
B.1. Etablissement exemplaire et responsable : une organisation innovante au service de la raison d'être de l'Institut Agro	IS19 - Indicateurs suivis dans le cadre du plan d'adaptation et de sobriété mis en place en 2023		
	IS20 - Organisation et processus de la chaîne financière, SI et sphère RH définis au niveau institut	En cours	Echéancier
	IS21 - Indicateurs QVT du bilan social		